

2D-DOC



Date de facture 02/07/2025
N° de facture 11925513380725

Remise à Zéro 01/08/2025
Fin d'engagement Date échue

N° de compte client 1.41242977
N° de ligne 06 76 54 79 98

MME BAQUET VINCIANE
LES CHARRIERES
19500 CHAUFFOUR SUR VELL

Bonjour, voici votre facture du 2 juillet 2025

	€ HT	€ TTC(*)
Montant prélevé le 15 juillet 2025		16,99
Vos services fournis par votre opérateur	14,16	16,99
Vos abonnements, forfaits et options	14,16	16,99
Vos communications (du 02/06 au 01/07)	0,00	0,00
Montant de la facture soumis à TVA	14,16	16,99
TVA 20,00 % payée sur les débits		2,83
Montant hors TVA soumis à une TVA à 20,00 %		14,16

(*) Les montants unitaires sont arrondis, leur somme peut différer du montant total.

Vous serez prélevé sur votre compte bancaire avec comme Référence Unique de Mandat (RUM) : BT11501ED3485



Utilisateur de la ligne
VINCIANE BAQUET

Numéro de la ligne
06 76 54 79 98

Annexe de la facture
11925513380725

	%TVA	€ HT	€ TTC(*)
Vos services fournis par votre opérateur		14,16	16,99
Vos abonnements, forfaits et options			16,99
Pour le mois à venir (du 02/07 au 01/08)			
· B&YOU 300Go 5G Client	20,00	24,99	29,99
· Remise Forfait	20,00	-10,83	-13,00
· Remise Avantage	20,00	-1,67	-2,00
· Avantage B&You Max	20,00	1,67	2,00
Pour la période passée			
· Remise Avantage (du 24/06 au 01/07)	20,00	-0,44	-0,53
· Avantage B&You Max (du 24/06 au 01/07)	20,00	0,44	0,53
Vos communications (du 02/06 au 01/07)			0,00
décomptées de vos forfaits			
· 07:10:08 dans le cadre de vos Appels illimités 24h/24			
· 722 unités dans le cadre de vos SMS/MMS illimités 24h/24			
· 00:06:18 dans le cadre de votre Messagerie vocale			
· 47 Go 618 dans le cadre de votre Internet décompté de votre forfait principal			

(*) Les montants TTC sont arrondis, leur somme peut différer de celle reprise sur la facture.

Total pour cette ligne

16,99

Détail de votre facture du 2 juillet 2025

Vos services fournis par votre opérateur

Vos communications

décomptées de vos forfaits

Internet décompté de votre forfait principal 0,00

Rappel : 1ko = 1024 octets, 1Mo = 1024 ko

Date	Volume	Pays	Coût € TTC*
01/06	834 Mo 153	France	0,000
02/06	2 Go 238	France	0,000
03/06	644 Mo 459	France	0,000
04/06	6 Go 253	France	0,000
05/06	91 Mo 142	France	0,000
06/06	249 Mo 155	France	0,000
07/06	208 Mo 032	France	0,000
08/06	5 Go 968	France	0,000
09/06	228 Mo 336	France	0,000
10/06	1 Go 292	France	0,000
11/06	47 Mo 286	France	0,000
12/06	478 Mo 234	France	0,000
13/06	163 Mo 075	France	0,000
14/06	10 Go 994	France	0,000
15/06	7 Go 724	France	0,000
16/06	449 Mo 794	France	0,000
17/06	397 Mo 347	France	0,000
18/06	1 Go 290	France	0,000
19/06	623 Mo 567	France	0,000
20/06	406 Mo 451	France	0,000
21/06	180 Mo 650	France	0,000
22/06	354 Mo 735	France	0,000
23/06	560 Mo 137	France	0,000
24/06	701 Mo 417	France	0,000
25/06	665 Mo 318	France	0,000
26/06	466 Mo 404	France	0,000
27/06	291 Mo 089	France	0,000
28/06	422 Mo 922	France	0,000
29/06	675 Mo 751	France	0,000
30/06	1008 Mo 767	France	0,000
01/07	1 Go 948	France	0,000

Total de vos consommations 0,00

Tout est bien rangé dans cette facture

On récapitule ce qu'elle peut contenir ?

1 Vos services fournis par votre opérateur bien sûr

Vos abonnements, forfaits et options

C'est-à-dire votre forfait mensuel ainsi que ses options, remises déjà déduites.

Vos communications

Là, il s'agit uniquement des communications hors-forfait (ex. : appels vers ou depuis l'international, SMS, MMS et Internet mobile au-delà du forfait...).

Vos autres services et produits

Ici, on regroupe les frais ou achats ponctuels (recharges Internet mobile, vidéos à la demande, mise en service de ligne Bbox, frais de rejet de paiement ou de résiliation...).

Montant prélevé le 23 avril 2021		11,49
1	Vos services fournis par votre opérateur	0,00
	Vos abonnements, forfaits et options	0,00
	Vos communications (du 09/03 au 08/04)	0,00
	Vos autres services et produits	0,00
2	Vos services fournis par des tiers	0,00
	Vos services ponctuels	0,00
	Vos autres services de tiers (**)	3,49
3	Vos abonnements	3,49
	Mensualités de votre facilité de paiement pour votre équipement	8,00

1

Une facture détaillée avec les 10 chiffres des numéros de téléphone ?

Vous pouvez choisir l'option dans votre Espace Client et même demander vos précédentes factures avec un relevé à 10 chiffres.

2 Vos services de tiers

Les tiers, ce sont d'autres fournisseurs

Donc cela peut concerner des appels vers des numéros spéciaux ou courts, des appels ou SMS de vote ou de jeu TV, des achats de crédits de jeu, des services en ligne Internet+ et SMS+ (jeux, services de vidéo, sonneries, services de rencontre...).

Bon à savoir : toutes les coordonnées de ces fournisseurs de services sont sur le site surmafacture.fr

3 Des équipements à régler

Mensualité de votre facilité de paiement pour votre équipement

Ici, cela concerne un mobile acheté chez Bouygues Telecom et payé en plusieurs fois, en plus de votre forfait.

Avec l'app, maîtrisez vos dépenses

Sur l'appli Espace Client, vous pouvez, partout et tout le temps :

- Suivre votre consommation en temps réel,
- prévoir des alertes automatiques en cas de hors forfait sur les mobiles,
- bloquer un forfait pour éviter les dépassements de type numéros spéciaux, VOD, etc.,
- gérer vos achats ponctuels.

Pour télécharger l'appli Espace Client, il suffit de flasher ce code ci-dessous.



Votre Espace Client est aussi sur bouyguestelecom.fr, rubrique "Mon Compte".

Si vous avez encore des interrogations, on vous accompagne [ici](#)

Adresse : Bouygues Telecom - Service Client TSA 59013 - 60643 Chantilly Cedex

Par téléphone : Au 1064 du lundi au samedi de 8h à 20h. Depuis un mobile, appel gratuit puis mise en relation décomptée du forfait ou depuis un poste fixe, prix d'un appel local. Pour connaître l'ensemble de nos tarifs, rendez-vous sur bouyguestelecom.fr rubrique "Tarifs et conditions".

Il résulte des dispositions de l'article 256, I du CGI que le versement d'une somme d'un débiteur à son créancier ne peut être regardé comme la contrepartie d'une prestation de service entrant dans le champ de la TVA qu'à la condition qu'il existe un lien direct entre ce versement et une prestation individualisable.